EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour. Mesdames et Messieurs Alain MARTINET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Cécile AUDET et Jean-Michel DUCLOS ne prennent part ni au débat ni au vote.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-EDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2008 en vue de l'attribution de subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives est de 17 000 euro.

Suite aux derniers conseils municipaux le solde du crédit restant s'élève à 8790 euro.

En accord avec votre commission, il vous est demandé de bien vouloir attribuer les subventions suivantes :

Association « Home Dôme sur les Planches » : 2 500 euro

L'association « Home Dôme sur les Planches » a organisé un Festival de théâtre amateur du 15 au 17 mai 2008 au foyer Home Dôme.

Cette manifestation qui s'est déroulée pour la 7ème année consécutive, a connu un réel succès au-delà des frontières régionales. Elle a permis à l'atelier théâtre du Foyer de Jeunes Travailleurs de produire son spectacle et de rencontrer d'autres troupes de théâtre amateur venues de la région Auvergne et de la France entière. Ce fut un moment festif très apprécié des acteurs qui ont pu, pendant ces 3 jours, partager et faire partager leur passion du théâtre à un public très divers.

Afin de permettre un accès à tous, le coût du ticket d'entrée avait été fixé à un tarif unique d'un euro par représentation.

Budget prévisionnel : 6 600 euro
(Subvention 2007 : 2500 euro)

Les PEP 63 : 2 000 euro

L'association les Pep 63 organise du 10 au 22 novembre 2008, pour la 5ème fois, une quinzaine des droits de l'enfant. Celle-ci s'effectue dans le cadre du CODE 63 (Collectif d'Organisation pour les Droits de l'Enfant) qui regroupe une quinzaine d'associations.

Par cette nouvelle action, les organisations du CODE 63 veulent développer l'information sur les droits de l'enfant et promouvoir cette valeur internationale.

Cette quinzaine abordera sur le thème de l'enfant, différents sujets d'actualités par le biais de projections, d'expositions, de débats, de rencontres et d'animations.

Budget prévisionnel : 13 800 euro
Subvention 2007 : 2 000 euro

CPIE Clermont-Dômes : 3 000 euro

Le CPIE envisage de créer un parcours permanent d'orientation nature, ayant pour objectif d'enrichir le site de Theix d'un outil pédagogique à destination des centres de loisirs et des classes de découvertes.

La réalisation de ce projet réunit différents intérêts :

- un équipement ludique permettant la pratique sportive autour du jeu,
- un outil pédagogique offrant la découverte des animaux et des plantes,
- la mise en valeur du site.

Afin de réaliser au mieux ce projet, l'équipe du CPIE (salariés et bénévoles), propose d'effectuer elle-même les travaux d'installations sous le contrôle de spécialistes.

Le CPIE sollicite de la Ville un soutien financier afin de permettre l'achat des matériels et des matériaux nécessaires à la réalisation de ce parcours :

Budget prévisionnel : 8000 euro.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 8 OCT. 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
Le premier Adjoint

Alain MARTINET